

34

Jeudi 15 mars 2007

## En toute liberté

L'invité de la semaine: **Bernard K. Martin**



**P**armi les solutions face aux modifications climatiques, l'une est la remarquable possibilité de régénérer les terres agricoles. Le sol contient une part importante de carbone sous forme d'humus, d'organismes vivants et de racines. Une terre dite «à l'équilibre»

### Le sol agricole: un immense potentiel climatique

Or, de nombreux moyens permettent d'augmenter le taux d'humus et la vie des sols: rotations des cultures, engrains verts, restitutions de pailles, cultures associées, fumiers pailleux aérobies, lisiers et purins enrichis de supports carbonés, non-labour (semis direct), prairies, applications de compost, etc. Ces moyens valent d'être mieux soutenus par des paiements directs fédéraux et/ou des mesures Ecoprest.

**«Une voie parallèle s'offre aussi à la profession et aux organisations agricoles, avec le soutien souhaitable de l'Etat: faire entrer les sols enrichis d'humus sur le marché du carbone.»**

devrait en compter environ cent à cent-vingt tonnes à l'hectare, ce qui fut généralement le stock initial, il y a longtemps. À part quelques exceptions, la moyenne actuelle se situe autour de soixante tonnes/ha. Autrement dit, nous en avons perdu de 40 à 60 t/ha, notamment par manque de restitutions organiques et des techniques inadaptées.

Le temps presse: les professionnels de la terre méritent de meilleurs revenus, le climat va mal – et l'on est donc en mesure d'y remédier, aussi, grâce à un sol enrichi d'humus qui entraîne une amélioration de sa structure (lutte contre l'érosion), de sa porosité, de sa capacité de retenir l'eau, de sa fertilité minérale en réserve. Une action gagnante sur plusieurs tableaux.

Une voie parallèle s'offre aussi à la profession et aux organisations agricoles, avec le soutien souhaitable de l'Etat: faire entrer les sols enrichis d'humus sur le marché du carbone. Depuis le Protocole de Kyoto, l'agriculture a l'opportunité de devenir créditrice en termes d'échanges carbonés: des quotas de carbone agricole sont «achetables» par des allocataires industriels, énergéticiens, pétroliers. Les quotas de carbone étaient estimés en Europe à 200 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> à fin 2006, la tonne à environ 20 euros (environ 40 francs).

Dans les dix années à venir, l'agriculture vaudoise serait-elle susceptible de «vendre» 2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> au prix actuellement estimé à 20 euros la tonne, soit 40 millions d'euros, nouveau revenu agricole au prorata des surfaces? Pour comparaison, la Suisse prévoit une diminution de 4 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2010.

Un postulat est étudié en commission, au Grand Conseil vaudois. Après avoir marché sur la Lune, un autre grand pas pour l'humanité? Rendre vraiment la terre agricole aussi précieuse, économiquement, que le terrain à construire?

**Bernard K. Martin,**  
consultant agriculture durable, député  
<http://bernardkmartin.romandie.com>